

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 14 (1907)

Artikel: Une émigration jurassienne au Brésil au commencement du siècle passé
Autor: Simon, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684762>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une émigration jurassienne au Brésil

au commencement du siècle passé



En 1819 un fort mouvement d'émigration avait porté de nombreux Confédérés de la Suisse romande au Brésil, où une porte venait d'être très libéralement ouverte par le roi. Ouverte, car au XVIII^e siècle le pays était resté fermé. Bien que peu habité, il repoussait les Européens qui pouvaient à peine y faire des voyages de plaisir ou d'exploration. Il fallut l'établissement de la cour de Lisbonne, à Rio de Janeiro, pour changer la face des choses. Avant cette époque, en effet, le Brésil n'était qu'une colonie du Portugal, mais lorsqu'en 1807, Napoléon établit le blocus continental qui mettait le petit royaume ibérique dans la plus délicate des situations, — puisqu'en refusant de s'y soumettre il s'attirait la vengeance de l'empereur, et en y accédant, il risquait de laisser ses colonies à la merci des Anglais, maîtres de l'Océan, — le roi prit le parti de s'en aller et d'établir sa résidence à Rio. Dès ce moment le Brésil, élevé au rang de royaume, prit un essor remarquable et appela des colons européens pour mettre en valeur les immenses richesses de son sol encore vierge.

Voici un résumé rapide des descriptions qu'en donnaient les journaux du temps.

Le pays occupe une superficie de 500,000 km. carrés dont à peine 5000 sont cultivés. La plus grande partie consiste en plaines immenses, peuplées de troupeaux. Dans la province de Rio on voit souvent sur le même pâturage, confondus paisiblement les uns parmi les autres,

cerfs, génisses, chevaux et autruches d'Amérique, « ce qui forme un aspect qui retrace l'idée du paradis terrestre ». Le climat est plutôt tempéré que chaud.

Le nombre des habitants est relativement très petit. Il se monte à peine à 2.300,000 âmes, parmi lesquels 400,000 blancs pour la plupart Portugais. Le reste est composée d'Indiens et d'esclaves nègres, « qui dans ce pays sont beaucoup mieux tenus que dans toute autre colonie européenne ». Les Indiens forment de nombreuses tribus dont beaucoup ne sont pas connues.

Le catholicisme est la religion dominante, mais d'après les ordres du roi, toutes les autres confessions chrétiennes y trouvent liberté et protection.

La capitale, Rio de Janeiro, est bâtie dans une position admirable, au fond d'une baie de la plus grande beauté. Elle a des rues larges et bien alignées, de belles maisons, une université, jardin botanique et autres établissements naissants, qui tendent à favoriser le progrès des sciences et des arts ; 70,000 habitants dont 30,000 esclaves, beaucoup d'artistes, de nombreux joailliers et autres ouvriers de pierres précieuses. Un aqueduc magnifique fait passer l'eau par dessus une belle vallée, pour la conduire dans un réservoir près de la ville, d'où sont alimentées toutes les fontaines.

Le sol du Brésil est extrêmement fertile, et n'a besoin que d'une plus forte population pour fournir de riches productions. A côté des troupeaux de bœufs innombrables, que l'on tue surtout pour la peau, des chevaux, mulets, moutons et autres animaux domestiques et sauvages, le pays produit des céréales, des légumes, des fruits de toute espèce, 80 espèces de bois précieux, des métaux variés, parmi lesquels de l'or et des pierres précieuses. L'or se trouve dans les rivières et dans les montagnes ; l'esclave, occupé à le chercher, doit apporter chaque jour $\frac{1}{4}$ d'once à son maître ; le surplus lui appartient. La cinquième partie de tout l'or trouvé revient au roi. Le droit de chercher des diamants est loué par le monarque à une compagnie, qui n'emploie que 600 esclaves à cette entreprise. On ne doit vendre que pour cinq millions de crusades de diamants par année, (la crusade = Fr. 3. —). Tous les

diamants découverts sont transportés à Rio, où le roi choisit ceux qui lui conviennent à un prix déterminé.

Grâce à la présence de la cour, il y a une grande affluence d'étrangers et le commerce augmente tous les jours d'importance.

* * *

Ces descriptions avaient excité l'imagination aventureuse de nos concitoyens, et lorsque le roi eût proposé aux gouvernements de nos cantons romands, par l'intermédiaire de M. Gachet, chargé d'affaires de la ville et république du canton de Fribourg, de diriger des colons dans ses Etats, tous les regards se tournèrent vers cette terre promise. Les conditions étaient d'ailleurs très avantageuses. Le roi se déclarait prêt à fournir les fonds nécessaires pour le voyage et l'établissement de cent familles, professant la religion catholique, dans la province de Canto-Gallo, à 25 lieues de la capitale. Il y ferait bâtir des maisons pour les recevoir. La colonie devait d'abord fonder une ville et deux villages. La ville s'appellerait *Nouvelle-Fribourg*. Il donnait à chaque famille le terrain en toute propriété, des bestiaux, des denrées de tout genre et de plus, payait à chaque colon 160 reis par jour la première année, et 80 reis la seconde.

Parmi les colons, il devait se trouver un nombre convenable d'ouvriers des métiers les plus nécessaires, comme charpentiers, menuisiers, maréchaux, serruriers, maçons, meuniers, cordonniers, tanneurs, tailleurs, tisserands, potiers etc., capables de donner un apprentissage aux habitants du pays. La colonie devait amener avec elle un médecin, un pharmacien, un vétérinaire et quatre ecclésiastiques.

D'après la convention, tous les Suisses établis dans le pays acquéraient la nationalité portugaise. Mais des avantages spéciaux leur étaient accordés pour dix ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1829. Ils étaient exempts de toute contribution de n'importe quelle nature. Cependant la colonie était tenue de former une garde provisoire, dès qu'elle compterait 150 hommes, de 18 à 24 ans, capables

de porter les armes. Au bout de dix ans la loi militaire portugaise entrerait aussi en vigueur pour la colonie. Enfin, les colons désireux de rentrer dans leur pays pouvaient le faire sans empêchement, mais pendant les vingt premières années n'avaient pas le droit en partant, de disposer de plus de la moitié des biens-fonds à eux cédés.

* * *

Ces conditions d'établissement étaient trop favorables pour ne pas engager un bon nombre de nos compatriotes du Jura à émigrer. D'ailleurs le pays passait par un temps pénible ; les guerres de l'empire et le passage des Alliés avaient appauvri bien des familles pour de longues années, et l'horlogerie passait par une crise pénible. Nombreux étaient ceux qui avaient de la peine à nouer les deux bouts. Il n'en fallait pas plus pour engager nombre de Jurassiens à tenter fortune ailleurs, bien que l'idée de s'expatrier leur fût pénible. Aussi lorsque le gouvernement fit une publication, invitant ceux qui désiraient s'embarquer pour le Brésil à s'annoncer, 98 familles pauvres, bourgeoises, comptant 487 individus se présentèrent. En outre, comme en suite des bouleversements produits par la Révolution, il se trouvait dans le pays un nombre considérable de gens sans patrie, et que leur permis de séjour devait définitivement expirer le 1^{er} mai 1820, on leur offrit de partir par la même occasion. Vingt-huit ménages, comptant 130 personnes de cette catégorie se firent inscrire. Parmi ces émigrants se trouvaient quelques familles protestantes.

Le gouvernement et les communes accordèrent des subsides en argent ou des dons en habillements et en ustensiles. Parmi les communes qui se distinguèrent sous ce rapport, on cite celles de Porrentruy, de Delémont et de Miécourt. De plus les pays traversés au cours du voyage accordaient l'exemption des droits de douane.

* * *

Les émigrants quittèrent leurs villages au mois de juillet 1819 pour faire connaissance avec le vaste monde.

Et le monde dût leur paraître vaste à cause des difficultés et des lenteurs du voyage. La première étape, que l'on faisait à pied, était Bâle. De cette ville, l'entreprise fluviale de M^{me} veuve Frey, transportait les colons en bateau par le Rhin jusqu'à Dordrecht. Mais il fallait 11 jours pour accomplir ce trajet ! Bien des incidents mouvementés marquèrent cette expédition. A Bâle, un bébé eût l'idée de faire son entrée dans ce monde la veille du départ. On embarqua la mère et l'enfant qui ne s'en trouvèrent pas plus mal. Plus d'une fois les barques faillirent chavirer, mais heureusement que ce malheur ne se produisit pas, et que tous les voyageurs arrivèrent sains et saufs au port hollandais.

C'est là que leur patience fut mise à l'épreuve. Ils durent attendre plusieurs semaines avant de pouvoir s'embarquer, et passèrent tout ce temps dans une sorte de camp situé en dehors de la ville, et où ils ne trouvèrent pas tout le confort nécessaire. Ce fut un temps pénible. L'inaction, l'ennui et aussi la boisson, (car on leur distribuait, à côté de la nourriture journalière, de la bière et de l'eau-de-vie), engendrèrent diverses maladies. La petite vérole sévit parmi les enfants, mais la vaccination, de suite opérée, coupa la maladie. D'autres épidémies firent de nombreuses victimes. Dans la lettre que le colon Pierre-Joseph Christe, de Miécourt, écrivit au maire de sa commune, il dit ce qui suit : « Dordrecht a été le tombeau de passé cent Fribourgeois, tous au-dessus de 18 ans. Le canton de Berne ne peut trop remercier Dieu ; il n'a point eu de mortalité, ni de maladie ; un seul colon de 60 ans, nommé Catin, du bailliage de Saignelégier, est mort à cet endroit ».

Après un séjour de six semaines, les colons purent enfin s'embarquer sur six navires à voiles, transportant plus de 1100 passagers. La flottille fut bientôt dispersée par une tempête en pleine mer. Le *Camillus* fit naufrage sur les côtes d'Angleterre, mais ne subit aucune perte de vie humaine dans ce sinistre. L'*Heureux-Voyage* eût ses trois mats brisés à la hauteur du Cap-Vert. Les *Deux-Catherines* resta cinq mois en mer, tandis que le *Daphné*, qui arriva le premier à destination, fit la traversée en 101 jours.

Tous les navires enregistrèrent des décès à bord. Des familles entières furent emportées par la maladie, d'autres réduites de moitié. M. de Porcelet, médecin de Fribourg, qui fut à son arrivée nommé directeur de la colonie, écrit ce qui suit : « Notre navire (le Daphné, 198 colons), a perdu huit grandes personnes et 21 enfants, entre autres le médecin Moosbrugger, de Fribourg. Je fus forcé de prendre la conduite des malades dès le 15 septembre, c'est-à-dire quatre jours après notre embarquement. La fièvre y occasionnait de tels ravages que j'ai eu jusqu'à 121 fiévreux à soigner ; et je puis assurer que sans le secours de Dieu, et les efforts que j'ai faits pour les conserver, la plus grande partie eût eu l'Océan pour cercueil ».

Le nommé J. P. Jacquat, de Berlincourt, écrit de son côté : « Moi et mon petit nous sommes arrivés en bonne santé, mais ce qui me fait bien du chagrin, c'est que j'ai eu le malheur au bout de six semaines que nous avons été sur mer, de perdre ma femme et l'enfant est mort trois semaines après ; c'était une petite fille ce dont je ne peux me consoler ». Selon un acte officiel dressé par M. le chevalier Joye, curé de la *Nouvelle-Fribourg*, 57 personnes eurent l'Océan pour tombeau. « La plus grande partie de ceux-là, écrit un colon, sont morts de leur pure faute ; les uns par leur saleté et l'avarice, les autres par l'excès et le mal du pays ».

Les récits des colons sur les péripéties de leur voyage ne manquent pas d'intérêt. L'un d'entre eux, qui faisait route sur le navire naufragé en Angleterre, raconte que les passagers furent reçus de la manière la plus amicale, par les habitants de Ramsgate, et qu'après leur réembarquement la traversée fut heureuse. Ils arrivèrent à Madère le jour de Noël et mirent leurs habits d'été. Leur navire ne perdit qu'une personne « les autres, non seulement restèrent en bonne santé, mais ils sont devenus gras et robustes ; les enfants aussi se trouvaient fort bien sur les vaisseaux ; ils avaient de la place pour courir, ils grimpaient sur les mats et s'amusaient sur le tillac comme dans un pré ».

« Quant à notre voyage, écrit Joseph Horloge, de Miécourt, il a été assez heureux pour moi et mon épouse,

qui a donné le jour à un beau garçon, le 11 novembre, presque sous la ligne. Elle a eu du bonheur, car d'autres femmes dans les mêmes circonstances, notamment la femme de Boéchat, dit Petit-Blanc, et l'enfant nouveau-né sont morts trois jours après, de même que celle de Laurent Frotté ».

* * *

On comprend qu'après ce long et pénible voyage, les colons fussent heureux de fouler le plancher des vaches. D'ailleurs, on leur fit à Rio une réception des plus cordiales. Madame Wasserfall, de Vevey, établie à Rio, raconte en ces mots, ce qu'il lui a été donné de voir à l'arrivée du *Daphné* : « Ils sont tombés ici en de bien bonnes mains, et l'inspecteur de la colonie, Mgr. Miranda, les a reçus en vrai père. A l'instant même, quoique ce fût le soir, il leur a envoyé 2000 oranges, des bananes, du pain, du vin, de l'eau-de-vie et tout ce qu'il est possible de douceurs leur est accordé... J'ai été heureux de les voir si contents de la réception. Le seigneur qui soigne cette administration est un ange, et si je ne l'avais pas vu, je ne pourrais croire les bontés dont on les comble... Quand il en parle, il dit toujours « mes Suisses », et vraiment l'enthousiasme pour eux est général. C'est faire sa cour au roi et aux ministres que d'en avoir soin ».

Un autre trait de bonté nous est signalé par le colon Horloge : « Lors du débarquement au Brésil avec toute ma famille, Mgr. Miranda a bien voulu être le parrain de l'enfant nouvellement né et, en m'accordant cet honneur, il m'a fait présent d'une somme de 300 fr. en me disant qu'il n'oubliera pas qu'il est le père de mon enfant ».

Il ne sera pas sans intérêt de noter au passage, les impressions que la vue de Rio-de-Janeiro fit sur les nouveaux-arrivés. Voici ce qu'écrivit à ce sujet le colon Pierre Gendre : « Cette ville s'agrandit tous les jours. Elle deviendra une des plus belles et des plus grandes du Nouveau-Monde et, en même temps, une des plus agréables, à cause de l'air pur qu'on y respire, et de la fertilité du pays. La chaleur n'est pas insupportable comme en Italie ; il fait toujours un peu de vent, et il

pleut souvent, mais seulement pendant quelques heures. Je n'ai pas encore eu aussi chaud comme chez nous, lorsque je revenais vers midi de mon jardin. Ici je n'ai pas encore vu de jardin qui mérite ce nom ; tout, comme dans les campagnes, prouve la paresse et la négligence.

« On ne peut rien dire du luxe du beau sexe à Rio-de-Janeiro, parce que les dames ne sortent que rarement, et qu'on ne les voit qu'à l'église, accompagnées de nègres et de négresses, et enveloppées de taffetas noir, de la tête aux pieds ».

« Concernant le commerce des esclaves ou des nègres, je vous dirai qu'on les trouve dans des boutiques au nombre de cinquante et plus. En arrivant d'Afrique ils sont tout nus, à l'exception d'une petite toile autour des reins, qui ressemble à une ceinture ; ils ne connaissent d'autre langue que leur jargon. Les acheteurs les examinent, comme des chevaux qu'on veut acheter. Ces malheureux sont obligés de courir, de sauter, de danser, et la pièce de cette marchandise humaine, coûte six à douze cents francs de France !!! ».

« Malgré ce prix, les nègres sont pourtant moins chers que d'autres animaux ; ils apprennent tout ce qu'on veut, si l'on se donne quelque peine à les instruire, car ils sont intelligents, dociles, obéissants, polis, forts et robustes, ne mangent que des légumes, du manioc et de la viande sèche ou du poisson. Ils ne déchirent point d'habits, couchent par terre, ou sur des nattes de jonc, et comme ils sont la propriété de leur maître, ils ne vont pas courir de l'un à l'autre pour le trahir. MM. Mandrot, de Morges, Graffenried, Schmid, Morell, etc., de Berne, sont ici et se proposent de s'adonner à la culture ; ils ont acheté à cet effet des nègres, qui leur coûtent à peu près 1200 fr. pièce ».

« Les nègres portent tout sur la tête, ce qui est très lent et pénible ; avec des brouettes et des paniers, que je n'ai pas encore vu par ici, cet inconvénient disparaîtrait bientôt... ».

Ce sont là à peu près toutes les descriptions données par les colons, sur ce qu'ils virent dans la capitale, car, à peine arrivés, on les fit passer plus loin par étapes dans la direction de leur colonie.

« Aussitôt après notre arrivée au port, écrivent les nommés Nicolas et Joseph Berret, Mathieu Sanglard et Conrad Meuret, de Cornol et Miécourt, on nous fit partir le lendemain de grand matin sur de petites allèges, pour nous rendre par eau à Famby, à dix lieues de distance, où nous avons mis pied à terre pour la première fois dans le Brésil. Nous avons reçu, en arrivant, des vivres consistant en pain blanc, viande fraîche, et des oranges que le roi nous fit envoyer. Nous avons resté là trois jours pour nous reposer ; c'est le plus charmant endroit que nous ayons vu au Brésil. Au bout des trois jours nous quittâmes Famby pour faire place à ceux d'un autre vaisseau, qui venaient d'arriver ; et rembarqués sur les mêmes allèges qui nous y avaient amenés, nous nous rendîmes dans la journée à la ville de Macacou, à six lieues de distance. Le jour suivant nous repartîmes en poste sur des charettes bien faites et commodes, attelées chacune de six ou huit bœufs, dans lesquelles on pouvait entrer six à huit personnes. Quelques-uns des colons étaient aussi à cheval, d'autres sur des mulets ; mais plusieurs préféraient marcher, par récréation, ce qu'on n'avait fait depuis longtemps. Nous arrivâmes, avec cet équipage de charettes, après six lieues de chemin à Collégio, d'où nous repartîmes le lendemain, toujours d'un même train, jusqu'à Férera, à une même distance de six lieues. Entre ces différents endroits ou étapes, on ne trouve point d'asile, ni ville, ni village, seulement quelques chétives habitations, le plus souvent inhabitées... ».

« On va loger et manger chez les propriétaires sans compliments et sans cérémonies ; on y reçoit tout ce dont on a besoin, gratis, et ces propriétaires se montrent très affables aussi bien qu'obligeants. On est tout aussi bien servi chez eux, qu'on le serait dans une auberge en payant ; c'est aussi la mode du pays, aussitôt que nous arrivons, on nous donne du café. Les esclaves, d'après l'ordre du maître, nous lavent les pieds dans des bains

d'eau tiède, et avec un linge propre les essuient. On y mange, pour nourriture ordinaire, du porc salé et du petit cochon de lait, de la volaille, poule ou chapon ; pour légumes, des haricots et du riz, des fruits du pays, de la farine de maïs rôtie et de celle de manioc ; point de pain, ils n'en connaissent pas l'usage ».

« Leurs habitations n'ont aucune apparence ; ce n'est absolument que des bois assez mal entassés ou croisés, sans fenêtres, et dont les toits sont couverts de feuilles de palmier. On ne trouverait pas chez eux de fer pour forger un clou. Outre leurs outils et instruments aratoires, ils n'ont aucun meuble, ni buffets, ni armoires ; il y a seulement quelques caisses qui sont remplies d'or et d'argent. Chez la plus grande partie, on ne trouve point de table pour manger dessus, ni bancs, ni chaises pour s'asseoir. Une natte ronde de jonc sert de table, avec une nappe blanche par dessus. On se met tous à l'entour et l'on mange hors des plats, et dans des assiettes de bois ou d'étain, avec des cuillères et fourchettes en or ou en argent. Le maître mange toujours avec les étrangers ; c'est lui qui fait la prière, avant et après les repas, il salue la compagnie en souhaitant une bonne santé. Leurs lits sont composés :

- 1) d'une peau de bœuf ;
- 2) d'une natte de jonc ;
- 3) d'un drap de coton ;
- 4) d'une couverture de même ;

le tout très propre ».

« On y voit rarement les femmes ; dès qu'on approche de leurs demeures, elles se cachent, la mère aussi bien que les filles ; mais cependant, si on demande à les voir, elles s'en tiennent fort honorées. Elles se présentent de la meilleure grâce du monde, vêtues simplement d'une robe de coton, la tête et les pieds nus ; elles portent beaucoup d'or sur elles, tant en chaînes que boucles d'oreilles et bagues. Elles sortent rarement de l'enceinte de leurs propriétés, excepté les jours de grande fête, qu'elles viennent à la ville pour y entendre la messe ; pour lors, elles portent des pantalons avec une robe longue

par dessus, un chapeau noir à haute forme, semblable à ceux des hommes, etc. ; enfin des bottines garnies d'éperons d'argent. Toutes savent très bien monter à cheval ou sur des mulets, dont elles se servent pour faire le trajet... ».

On peut se convaincre par ces extraits de lettres, que nos Jurassiens avaient l'esprit d'observation très développé, et savaient rendre leurs impressions d'une manière intéressante et vivante. Suivons-les maintenant dans leur établissement de *Morroqueimado* ou *Nouvelle-Fribourg*.

* * *

Le lieu assigné à la nouvelle colonie, est décrit en ces termes, par M. Pierre Gendre : « La *Nouvelle-Fribourg* est située dans une vallée assez spacieuse, au milieu de laquelle coule une rivière. Elle est entourée de hauteurs plus ou moins escarpées, mais toutes propres à être cultivées. On y voit quelques montagnes de granit fort élevées, plusieurs cascades fourniront de très bonne eau à la ville, et pourront servir à y établir des usines. Le sol de la nouvelle colonie est excellent, je n'en ai pas rencontré de plus fertile tout le long de la rivière. Presque partout ailleurs, on ne trouve que de la terre rouge et jaune, ici elle est noire. Les cent maisons que le roi a fait construire sont toutes finies, ainsi que les autres bâtiments dont on a parlé ».

« Selon moi, une famille de colons, avec le produit du jardin, de la basse-cour, d'une vache et de quelques cochons, non seulement doit pouvoir vivre, mais gagner encore beaucoup d'argent, tout en défrichant le terrain qui lui sera assigné pour en faire une belle propriété. Ceux qui aiment le travail ne seront donc pas à plaindre ».

Voici d'autres descriptions encore : « ...D'un côté de la rivière se trouve l'ancien couvent des Jésuites, que le roi a acheté, et en a fait un château de plaisance ; de l'autre côté est la *Nouvelle-Fribourg*, composée de la ville même et de deux faubourgs, dont chacun en est éloigné d'un tiers de lieue. Les maisons bâties presque toujours par six ensemble, sont couvertes de tuiles creuses, les pavés

des chambres faits en terre glaise, les fenêtres garnies de volets à battants, sans vitres, tout à la mode du pays, très légèrement, mais mieux que nous ne l'avions attendu ; il n'y a que la pluie contre laquelle nous ne sommes pas assez garantis ; chacune de ces maisons doit loger par la suite seize personnes... Les environs présentent une suite de petites collines, semblables à celle dite *Könizberg* et *Hühnli*, près de Berne ; il y a aussi de hautes montagnes avec des rochers à nud ».

Les premiers arrivés à la *Nouvelle-Fribourg* languirent pendant quelques semaines avant de se mettre à l'ouvrage, car on ne procéda au partage des terres, que quand tous les navires furent arrivés. « Le partage des terres a eu lieu par le sort, dans le courant du mois d'avril, écrivent les quatre colons de Cornol et de Miécourt. Les familles agricoles ont été formées à volonté, pourvu qu'elles fussent composées de 15 personnes au moins, et de 18 au plus. Chaque terre ou ferme contient 750 brasses de longueur, sur 300 de largeur (350 journaux du pays). La brasse est de six pieds, dix pouces de roi. Les premières fermes joignent la ville, les dernières en sont à 14 lieues. Indépendamment des terres partagées, on peut encore en obtenir une plus grande quantité, si l'on en demande. On en obtient tant qu'on veut, et autant qu'on en peut occuper. Il y a 30 numéros ou fermes marquées en supplément, qu'on donne à ceux qui viennent s'établir, soit suisses ou français, etc. Tous jouissent des mêmes privilèges, et autant il en vient, autant on en reçoit ».

Jean-Pierre Jaquat, de Berlincourt, est non moins satisfait de son sort, qu'il célèbre en termes enthousiastes. « Nous avons pris possession de nos biens le courant du mois de mai, où nous sommes très bien placés ; nous sommes tombés tout proche de la ville, dans un bon terrain, où je suis bien content, moi et toute notre famille, avec laquelle je suis associé, nous sommes 18 ensemble : un Jouillerat, de Chevenez ; un Bonanomi, de Porrentruy ; Boelat, de Mormont ; Amuat, de Porrentruy et Pagesse, de Porrentruy. Nous nous accordons très bien ensemble et nous vivons comme des frères jusqu'à présent. Nous avons partagé nos terres, et j'ai eu à ma part au moins la gros-

seur du Malé *). Je veux bâtir une petite maison pour me mettre dedans, moi et mon petit Jean-Pierre ; je vous dirai que sur mon bien, il n'y a pas de grands bois et guères de petits, et je veux avancer tant que je voudrai de le nettoyer ; je vous dirai que dans un mois j'en veux cultiver pour notre pain, et dans peu de temps je veux avoir bon moyen ; et il me sera plus facile d'ici à quelque temps de mettre les écus dans ma poche, que dans notre pays les batz... ».

Tous les colons n'avaient pas une tâche aussi facile, mais leurs peines étaient bien vite récompensées, grâce à la fertilité du pays dont témoignent les lignes suivantes : « Nous avons déjà beaucoup défriché et cultivé. Nous avons ici plus de fertilité qu'en Europe. Deux personnes en peuvent plus faire en un jour que n'en feraient dix au pays. Les forêts étant très épaisses, on commence par faire quelques abattis, qu'on laisse sécher pendant quelques jours ; on y met alors le feu ; tout brûle jusqu'aux plus grands arbres. On choisit pour cela un beau temps. L'incendie fait un bruit terrible ; mais c'est un plaisir que de voir cette opération. Ensuite quelques jours après que le feu est éteint, on plante, ou l'on sème de la manière suivante ; un ouvrier donne un coup de pioche ; un second laisse tomber dans le trou une pomme de terre, soit quatre grains de maïs ou de haricots ; le trou se recouvre et l'on passe plus loin, à une distance proportionnée et ainsi de suite. Il serait inutile de piocher la terre à la mode d'Europe, car la végétation en deviendrait trop animée ; la terre n'ayant pas toute sa fermeté, les plantes deviendraient trop hautes, ne manqueraient pas d'être renversées par le plus léger coup de vent, et ne produiraient rien qui vaille. Nous avons déjà fait quelques récoltes de pommes de terre ; on n'a qu'à en laisser une sous chaque pied, quand on les arrache et cela suffit pour la récolte prochaine. On peut en faire deux récoltes dans le même champ, dans l'espace de dix mois ; nous avons récolté également du maïs et beaucoup de haricots ; ces

*) Finage au ban de Berlincourt de passé 50 journaux.

derniers peuvent mûrir quatre fois pendant l'année, et au bout de six semaines on en peut manger verts. Nicolas et Joseph Berret ont fait une petite plantation de vigne, qui a très bien réussi. Nous n'avons pas besoin de faire du foin pour nourrir notre bétail en hiver, puisque c'est toujours le printemps et l'été. Les bestiaux sont en campagne jour et nuit, trouvant toujours la même pâture et par suite on voit diminuer de moitié les peines du cultivateur ».

« Quant à la chasse, dit un colon, nous sommes mal à notre aise : les perroquets et les singes sont presque le seul gibier et il est dangereux de tirer les derniers, parce qu'ils viennent se défendre en foule. On dit cependant, que dans les environs il y a des cerfs et des chevreuils ».

« Il y a une assez grande quantité de bêtes féroces, ajoute un autre, tels que tigres, onces, panthères, léopards, sangliers, etc. Ils ne sont à redouter que lorsqu'on les attaque ou qu'on les blesse maladroitement ; ils aiment mieux fuir l'homme que de l'attendre ou de l'approcher... Les serpents ne sont plus à craindre si on ne les irrite ; ils sont même plus craintifs que ceux d'Europe... Les plus effrontés de tous les animaux que nous voyons sont les singes ; il y en a de toutes couleurs et grosseurs ; ils se montrent très hardis et ne se gênent pas de dévaster nos plantations... On peut tirer bon parti, tant de leur peau que de leur chair, qui est bonne à manger ; elle a le même goût que celle de l'écureuil ».

Les colons ne recevaient pas seulement la visite d'animaux sauvages, mais aussi d'Indiens, dont l'arrivée apportait une diversion à leurs occupations. Ils échangeaient avec eux divers objets et ne subirent de leur présence aucune injure. Cependant, le directeur de la colonie, M. de Porcelet, redoutait leur présence trop fréquente à cause de leurs mœurs assez relâchées.

* * *

Tout semblait donc aller pour le mieux dans la nouvelle colonie. « Les propriétés commencent à devenir riantes

par les soins de la culture, écrivent des colons, tout prospère à merveille et ce ne serait donc plus qu'avec regret que nous quitterions ce pays aussi fertile et aussi riche pour retourner dans le nôtre, où il n'y a que misère et pauvreté. Nous aimerions voir arriver et nous invitons même nos compatriotes à venir nous joindre. Les charpentiers, menuisiers, charrons, maçons, etc., sont particulièrement recherchés. Leurs journées sont payées à raison de quatre à cinq crusades (10 à 12 fr. de France). Ceux qui se décideraient à s'y établir n'ont pas besoin de redouter le passage de la mer ; ce n'est qu'une bagatelle. Nous avons bien essuyé des orages et des tempêtes, tellement que les vagues de la mer passaient par-dessus notre vaisseau ; mais pour tout autant nous sommes arrivés cependant sans accident, quittes pour avoir été mouillés ».

On voit par ces dernières lignes que le temps avait atténué le souvenir des souffrances, des maladies et des lenteurs du voyage. Et maintenant l'avenir s'annonçait sous les plus heureux auspices. Ils allaient bientôt déchamber un peu et passer par des temps pénibles. Les premiers symptômes de malaise paraissent déjà en 1820 dans un rapport du directeur de la colonie, M. de Porcelet, adressé à M. de Watteville, directeur de la police à Berne.

« La situation de la *Nouvelle-Fribourg*, écrit-il, loin d'être riante, a un aspect assez sauvage : les montagnes et les côtes qui l'environnent sont escarpés et présentent de grandes difficultés aux agriculteurs. Le fonds en étant plutôt sablonneux qu'argileux, le plant de la vigne risque d'être exposé, vu que les orages, assez fréquents, les entraîneront en partie. Il est inconcevable que M. Gachet, qui avait le choix, ait fondé la colonie suisse dans un endroit semblable : le pays offrant tant et de si heureuses situations incultes et inhabitées... ».

« ...S'il est vrai qu'il n'y ait que 24 lieues d'ici à la capitale, comme M. Gachet l'avait annoncé dans son prospectus, il a oublié de dire que ces lieues brésiliennes équivalent à 36 lieues de Suisse. Cette distance, jointe aux mauvais chemins, changent beaucoup la situation des choses et les espérances de commerce sur lesquelles nous avions des vues... ».

Suit une critique de la manière dont M. Gachet a agi en faisant payer aux colons leurs frais de voyage, alors qu'il avait reçu du roi les fonds nécessaires pour solder le tout. Nous n'entrerons pas dans cette discussion et arrivons aux événements politiques qui mirent en question l'avenir de la colonie.

Une révolution ayant éclaté en Portugal et ayant forcé le roi de retourner dans ce pays, tous les subsides accordés par lui à la colonie furent supprimés d'autant plus que le Brésil s'était détaché de la mère-patrie et érigé en empire. Une grande misère en résulta pour les colons qui durent faire appel à la bienveillance de leurs concitoyens. Des collectes furent organisées dans plusieurs cantons et le montant envoyé au Brésil. Cela se passait en 1821. Peu après cependant, grâce à l'énergie déployée par nos compatriotes, l'établissement eût une heureuse prospérité. En 1822 déjà un rapport favorable parvenait aux autorités cantonales où nous lisons ce qui suit : « Après les bruits qui circulaient dans la capitale sur la grande misère des colons suisses, les commissaires furent agréablement surpris en voyant l'état dans lequel ils se trouvent actuellement. Il est vrai qu'on rencontre encore de la misère et de grands besoins chez quelques-uns, mais pour la plupart comme une suite d'intempérance et de paresse, et les commissaires assurent que la colonie commence à prospérer sensiblement, tant par l'activité des Suisses que par les encouragements qui sont dûs au nouveau directeur de la colonie ».

A ce moment-là, le nombre des Suisses à Canto-Gallo et à Rio-de-Janeiro, était évalué à 1500 dont 200 n'étaient pas encore établis sur leurs terres. A côté de la culture du sol, différentes industries commençaient à s'exercer. Il y avait trois moulins, deux scieries, une huilerie, un ferblantier, mais il manquait un maréchal. D'autre part on attendait l'arrivée d'un potier et l'on signalait l'activité déployée par une tannerie.

Enfin, transcrivons encore ici quelques lignes du rapport déjà cité sur la situation générale de la colonie : « On a établi une école pour les enfants des colons, dont le régent reçoit un paiement suffisant de la part du gouvernement.

Il n'y a pas encore d'hôpital. M. Bazet, médecin, tâche d'y suppléer par son activité, mais il rencontre de grandes difficultés, vu que les colons demeurent dispersés sur une étendue de dix lieues, depuis Canto-Gallo jusqu'aux dernières plantations. L'Eglise, qui était autrefois chapelle, vient d'être créée paroisse avec un district assez étendu. Monsieur le révérend père Joye en est le curé. Les réformés, qui n'existent plus qu'en petit nombre, servent le Seigneur chez eux à leur manière ; ils ne sont plus persécutés comme auparavant, et, avec la dispense de l'évêque, des mariages entre les chrétiens des deux confessions pourraient avoir lieu. Les colons se comportent si bien que la police n'a eu à punir jusqu'ici, que quelques délits causés par la boisson... ».

« Sous la présidence de M. le directeur, il a été formé un comité pour la colonie composé, outre M. Bazet et le digne curé catholique, M. Joye, de trois agriculteurs, parmi lesquels se trouve M. de Sinner, de Berne. Les commissaires ont supplié S. A. R. la princesse (aujourd'hui Impératrice) de daigner se déclarer protectrice de l'établissement ».

* * *

Les renseignements qui précèdent ont été tirés en grande partie du *Journal du Jura* (*Leberbergisches Wochenblatt*), paraissant à Porrentruy le samedi. A partir de l'année 1824 ce journal, que nous avons feuilleté, ne donne presque plus aucun renseignement sur la colonie brésilienne. Il est probable que celle-ci a continué paisiblement sa marche en avant et qu'avec les années nos concitoyens émigrés se sont fondus dans la masse de la population du pays.

Ch. SIMON.

